

« Vraies » ou « fausses » familles monoparentales – l'Etat de protection sociale au service du contrôle de l'intime des familles ?

Martin Wagener, Prof. de sociologie, UCLouvain-CIRTES/FOPES

La vie familiale et les relations entre partenaires sont considérés par une série d'acteurs de la protection sociale comme des thématiques faisant partie de l'intime des personnes. Pourtant, l'état de protection sociale s'est construit en Belgique autour des situations socio-professionnelles et les configuration familiales en se basant sur les formes de solidarité et de care que puissent exister au sein des familles. Le statut de cohabitant, c'est-à-dire avec qui on est officiellement cohabitant au sein du ménage, a une forte influence sur l'aide sociale que peuvent obtenir les « chefs de ménage ». Dans les centres publics de l'action sociale (CPAS) en Belgique, on peut constater une certaine tension auxquelles doivent faire face les travailleurs sociaux quant à l'obligation de rendre compte du statut officiel de cohabitation tout en respectant la vie intime des personnes aidées. Différents contrôles peuvent avoir lieu au domicile des personnes pour par exemple vérifier si c'est une vraie famille monoparentale, ou s'il y a des personnes qui cohabitent. Dans le cas d'une cohabitation non-déclaré, il est vite question de « fraude sociale », pourtant selon une analyse sociologique se basent sur les trajectoires familiales, on doit plutôt parler de différentes formes de constitution d'un couple ou d'autres formes de cohabitation. De ce point de vue, l'Etat organise un certain contrôle de la vie intime des ménages pour séparer les « vraies » ou « fausses » familles monoparentales.

Ce questionnement est à situer plus largement à travers une perspective sociologique inspirée des approches fondatrices de Blumer (1971), par rapport à la manière dont une série d'acteurs (services publics, CPAS, gouvernement, syndicats, mais aussi « société civile » et monde académique) ont participé à un long processus de « définition collective », aboutissant à la construction de la monoparentalité en nouvelle catégorie (Dubois, 2009) des politiques régionales d'action sociale, de diversité, de planification urbaine et d'emploi. En nous fondant sur une enquête qualitative par observation et entretien, ainsi que des statistiques longitudinales, nous montrons comment la variété des situations monoparentales a été abordée en tension entre une volonté de reconnaissance des spécificités liées à cette situation et le choix de privilégier une approche universaliste.

'True' or 'false' single-parent families - the Welfare state controlling the intimacy of families?

Martin Wagener, Ass. Prof. sociology, UCLouvain-CIRTES/FOPES

Family life and relationships between partners are considered by a range of actors of the welfare state as a thematic being part of the intimacy of persons. Yet, the welfare state in Belgium is built around socio-professional situations and family configuration as it is based on forms of solidarity and care within families. The cohabitation status, which officially states who is living together in a household, has a strong influence on social allowances that can perceive the "head of the household". In public social welfare centres in Belgium, we can observe tensions regarding the requirement for social workers to take into account the official cohabitation status whilst respecting private life. Different forms of control take place at the home of the applicants. For example, they can control if it's a 'real' single-parent family, or if other people are living together. Undeclared cases of cohabitation are quickly referred to as 'social fraud'. According to a sociological analysis based on the family trajectories, we need to be talking about different forms of constitution of a couple and other forms of cohabitation. In this regard, the welfare state organizes mechanisms of control of the intimate life of households in order to separate between 'true' or 'false' single-parent families.

Inspired by the founding works of Blumer (1971), we will retrace within a sociological perspective how various actors (public administrations and welfare centres, governments, unions, as well as the « civil society » and researchers) have participated to a long process of « collective definition » that constructed single-parenthood as a new category (Dubois, 2009) of regional, welfare, diversity, urban planning and employment policies. Based on a qualitative survey (observation and interviews), as well as longitudinal statistics, we analyse how the various situations of single-parenthood are approached in a tension between the will to assert and recognize the specificities of these situations, and the choice to favour a universalistic approach.